

# Rapport d'activité 1994-1995

par Marie-Martine Tomitch  
*Secrétaire générale de l'ABF*

## **L'association**

Quelques chiffres : fin 1994, l'ABF comptait 2 854 adhérents à jour de cotisation inscrits dans l'une des deux sections, Bibliothèques publiques ou Étude et recherche et dans l'un des 21 groupes régionaux.

Les adhérents se répartissent comme suit :  
- section Bibliothèques publiques : 2 164 adhérents (75,8 %) ;  
- section Étude et recherche : 690 adhérents (24,2 %).

## **La vie des sections**

Chacune des deux sections au cours de son assemblée générale, rendra compte de manière détaillée de ses activités pour l'année écoulée.

Soulignons toutefois le succès rencontré par les journées d'étude organisées par les sections.

Ainsi la journée organisée par la SER le 19 janvier dernier sur le thème « Comment monter un projet communautaire ? Biblio-

thèques et programmes européens » a été l'occasion de poser les vraies questions et d'obtenir des réponses pratiques, fondées sur l'expérience et soutenues par la réalisation de projets en cours ou ayant déjà abouti.

La journée d'étude des Bibliothèques publiques sur le thème « Médiathèques : espaces, services, publics » le 6 février dernier a, elle aussi, rencontré un très vif succès. Qui fréquente les médiathèques ? Quelles sont les pratiques et les demandes de leurs publics ? Comment les bibliothécaires peuvent-ils répondre aux demandes de nouveaux publics ? Voilà quelques-unes des questions soulevées lors de cette journée. Ces journées feront l'objet d'un compte rendu dans les *Bulletins d'informations* à paraître. En outre chacune des sections travaille de manière transversale et thématique au sein des différentes commissions nationales de l'ABF.

Les différentes sous-sections sont également très actives. À cet égard, il convient de noter ici la forte implication des bibliothèques de comité d'entreprise dans l'opération « Portraits de famille : lire et écrire l'entreprise de ses parents ». Cette opération nationale soutenue par le ministère de la Culture et de la Franco-

# l'Association

phonie a été mise en œuvre au mois d'août dernier par notre association à l'initiative de la sous-section des bibliothèques de CE et en coopération étroite avec le Centre des archives du monde du travail (CAMT) de Roubaix qui organisera une manifestation nationale en octobre 1995 (cinquantenaire des CE) à l'occasion du Temps des livres. Il s'agit d'une démarche alliant pédagogie et créativité, lecture d'archives et d'œuvres littéraires, s'adressant aux enfants des salariés d'une entreprise, encadrés par des professionnels de la documentation et invités à s'exprimer par écrit sur leurs représentations de l'entreprise, les métiers de leurs parents, dans des ateliers animés par des écrivains.

## **La vie des groupes régionaux**

Les groupes régionaux continuent à déployer une activité importante, que ce soit dans le cadre de la formation élémentaire ou dans des réflexions autour du métier. *La Note d'information* rend compte de leurs activités, dans la mesure où elles sont signalées au secrétariat national. Plusieurs groupes font désormais paraître un bulletin régional : la *Note d'info* de la région Bourgogne, le *Bulletin de liaison* de la région Centre, *ABF 59-62* du groupe Nord-Pas-de-Calais, *Le Petit Kraft* des Pays de Loire, *Minuscules* de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Il faut noter la parution en mars dernier du N°1 de *Lorraines*, publication annuelle de 50 pages du groupe Lorraine-ABCDL, qui contient non seulement les activités de l'ABF régionale mais aussi toute l'actualité des bibliothèques de Lorraine. Parallèlement, le Groupe Lorraine-ABCDL va faire paraître en juin prochain *Mémoires pour demain : mélanges offerts à Albert Ronsin, Gérard Thirion et Guy Vaucel*.

Le séminaire annuel des présidents de groupes régionaux s'est tenu à Strasbourg les 10 et 11 décembre derniers. Nous tenons à remercier ici à nouveau, le

groupe Alsace pour son chaleureux accueil. Ces séminaires, éléments majeurs de la vie de l'association, renforcent la cohérence nationale de l'ABF.

À noter aussi que s'est engagée cette année une importante réflexion sur la représentativité des groupes régionaux au sein du Conseil national. L'objectif était d'assurer la représentation égale de tout adhérent quelle que soit sa région ou sa section de rattachement. En effet, actuellement certains groupes régionaux de moins de 100 adhérents ne disposent pas de droit de vote au Conseil national. Toutefois pour la démocratie de l'association, il paraissait essentiel que tous les groupes quelle que soit leur taille, soient titulaires et non pas que représentés. Dans ces conditions, le Bureau national a proposé au Conseil national du 21 mars qui l'a adopté, une nouvelle répartition des votes. Ce nouveau mode de représentation, par tantièmes, sera effectif début 1996 et la représentativité sera assurée sur la base de la représentation par une voix du plus petit groupe. Soit, dans l'état actuel de l'association (base adhésions 1994) : 21 voix. Donc, chaque groupe ou section sera représenté au prorata de ses adhésions sur la base de : une voix par multiple de 21 adhérents.

## **Le fonctionnement**

Le fonctionnement des instances de l'ABF a été d'une grande régularité : un Bureau par mois, un Conseil national par trimestre. Les commissions de travail thématiques se sont réunies une fois par mois en moyenne. Toutes les réunions du Conseil national, du Bureau national, des Conseils d'administration et des Bureaux des groupes et des sections, toutes les réunions des commissions, toutes les entrevues avec les institutions ou personnalités diverses ont fait l'objet de comptes rendus. Chaque adhérent de l'ABF peut se les procurer auprès du Président de sa section ou de son groupe.

## **Les activités en 1994-1995 et la politique générale de l'Association**

Les activités et les prises de position se sont organisées autour de cinq grands pôles : formation professionnelle, études thématiques et techniques autour des bibliothèques – commissions de travail, relations interassociations et interprofessionnelles, et publications.

### **La formation professionnelle**

L'ABF dans ce domaine, est intervenue sur deux plans : organisation de formations et réflexion autour des formations professionnelles existantes.

*La formation élémentaire ABF.* Succédant à Geneviève Boulbet, Pierre Bruthiaux assure désormais, au sein du Bureau national, la responsabilité de ce dossier. Une structuration rigoureuse de la partie administrative de cette formation déconcentrée s'imposait. À cet effet, une secrétaire à mi-temps a été recrutée en janvier dernier. Par ailleurs, le Conseil de perfectionnement se réunit 2 à 3 fois par an, la Commission pédagogique tous les mois, tous les mois et demi. La publication des livrets pédagogiques se poursuit. Ainsi, un manuel élémentaire de catalogage sera disponible en septembre 1995. Vingt-cinq centres de formation fonctionnent cette année, et saluons ici le tout nouveau centre de formation de l'île de La Réunion.

En 1994, 503 diplômes ont été délivrés sur 664 candidats. Plus que jamais, l'examen ABF prend toute son importance et pourrait apparaître comme la sanction d'une formation reconnue. En effet, suite à la loi Hoeffel (JO du 28 décembre 1994), le recrutement des Agents du patrimoine pourra se faire sans concours et cela pourra faciliter l'accès aux emplois de bibliothèques pour certaines personnes

qui sont en CES et qui ont le diplôme ABF.

*La formation des médiateurs dans les quartiers.* L'ABF qui a été partenaire actif de cette opération par le volet « formation élémentaire » des médiateurs, était particulièrement désireuse que les responsables des établissements d'accueil (ou leur collaborateur plus précisément chargé du suivi des médiateurs) puissent échanger leurs expériences et en tirer quelques enseignements et conclusions, du point de vue du bibliothécaire et du fonctionnement de la bibliothèque au quotidien. À cet effet, l'ABF nationale a organisé le 10 avril dernier, une journée de réflexion sur le thème « Médiateurs du livre dans les quartiers ».

Quelles fonctions ou missions ont été réellement exercées par les médiateurs ? Comment l'équipe de la bibliothèque a-t-elle participé avec les médiateurs, à ces nouvelles actions ? Qu'apporte l'intégration d'un médiateur dans l'effectif de la bibliothèque par rapport au travail en partenariat associatif ? Peut-on évaluer le résultat sur les publics, les enfants et les familles ? Comment préparer l'accueil d'un médiateur au sein d'une bibliothèque ? Tels sont les thèmes qui ont été abordés lors de cette journée qui fera l'objet d'un dossier complet dans un des prochains numéros du *Bulletin*.

*Commission « Évaluation du DCB ».* L'ABF a été entendue au sein de cette commission présidée par Pierre Botineau, par la voix de sa Présidente, Claudine Belayche. Le *Rapport Botineau* prend en compte nombre de remarques faites par l'ABF et repositionne l'ENSSIB dans le sens d'une professionnalisation plus marquée des enseignements. L'ABF a demandé que ce rapport, ou sa synthèse, soient rendus publics.

*Les prises de position de l'ABF.* L'ABF a été amenée à se prononcer plusieurs fois sur les statuts, les concours et sur les nouvelles formations professionnelles. Les rencontres entre les membres du Bureau et les autorités de tutelle : DLL, DISTB, CNFPT, ENSSIB, ont contribué à faire connaître nos points de vue, ou à les faire reconnaître. Nous regrettons que la DGCL n'ait pu à ce jour nous accorder un entretien.

Par ailleurs, suite au problème posé par l'existence d'une spécialité Bibliothèque dans le statut particulier des Conservateurs du patrimoine de l'État et par la publication de l'arrêté du 6 mai 1994 fixant la liste des 7 établissements où pourront être affectés des Conservateurs du patrimoine, spécialité « Bibliothèque », l'ABF a tenu à réaffirmer dans une motion adoptée en Bureau le 7 novembre 1994, la position qu'elle défend concernant l'unité de la profession.

### **Études thématiques et techniques autour des bibliothèques : travaux des commissions**

En 1994-1995 ont fonctionné quatre commissions thématiques de l'ABF qui font l'objet d'un rapport spécifique :

- la commission Relations internationales (Europe-Francophonie) animée par Françoise Danset ;
- l'Observatoire de l'information bibliographique et documentaire animée par Dominique Lahary ;
- la commission Structures et contenus des formations animée par Jean-Claude Annezer ;
- la commission pédagogique de la formation ABF animée par Pierre Bruthiaux.

Chaque responsable de commission fera un compte rendu des activités de sa commission.

Il convient de souligner ici que le travail thématique et transversal qui est accompli au sein de ces commissions est majeur car il nourrit la réflexion de l'ABF sur tous les grands problèmes d'actualité autour des bibliothèques et permet de mieux prendre position vis-à-vis des pouvoirs publics.

### **Relations interprofessionnelles**

La collaboration avec d'autres associations professionnelles figure parmi les objectifs premiers de l'ABF.

Ainsi, en 1994-1995 l'ABF a participé à tous les travaux de l'Interassociation ABCD et notamment à la journée d'étude

de l'ABCD qui s'est tenue le 7 mars dernier à la Villette sur le thème : « Vers une culture de l'information ». Anne-Françoise Bonnardel et Jean-Pierre Roze représentent l'ABF auprès de l'ABCD.

En outre, depuis plusieurs années, l'ABF a mis au centre de ses préoccupations les liens indispensables avec les autres professions du livre : éditeurs, libraires. Dans ce cadre, l'ABF a tenu un stand au Salon du livre de Paris en mars dernier et au Salon du livre de Montreuil en décembre 1994. Cela lui a permis de présenter ses publications et de donner lieu à des rencontres et débats.

Lors de la journée professionnelle du Salon du livre de Paris, l'ABF a par ailleurs organisé un débat sur le thème « Échanges internationaux Nord-Sud », et elle a participé très largement à des débats interprofessionnels sur : numérisation et reprographie, comportements d'achats et d'emprunts, relations librairies-bibliothécaires, les prescripteurs du livre...

Parallèlement, la journée d'étude organisée par la commission « Relations internationales » de l'ABF qui s'est tenu le 24 février dernier sur le thème des « Droits liés à la fourniture électronique des documents » a réuni bibliothécaires, éditeurs, juristes et a permis de confronter les analyses et les points de vue de chacun. Vous pourrez lire un compte rendu de cette journée ci-après.

C'est encore en collaboration avec l'Association des libraires spécialisés pour la jeunesse, que l'ABF organise pour la septième année consécutive les prix « Sorcières ». La remise des prix 1995 aura lieu le 26 juin prochain au siège de l'ABF en présence des auteurs, des éditeurs et de nombreux libraires. Le prix littéraire des bibliothécaires « Les Belles oubliées », sera décerné pour la troisième fois, au cours de ce congrès.

Au chapitre des relations interprofessionnelles, notons enfin que l'ABF fait partie du Conseil d'administration de l'*Institut Français pour la Reliure en bibliothèques*, qui s'est constitué à l'automne dernier à l'initiative de la BNF et de la Chambre syndicale de la reliure.

## Les publications

*Le Bulletin d'informations de l'ABF.* Outre les abonnés adhérents de l'association, le *Bulletin* compte à ce jour 682 abonnés en France et à l'étranger. Les numéros thématiques semblent avoir fait leur preuve, toutefois, le Comité de rédaction animé par Jacqueline Gascuel, demande encore à être étoffé et en appelle à plus de participation active, éventuellement ponctuelle, sur un ou deux numéros dont les thèmes seraient proches de préoccupations. Compte tenu du travail considérable que représentait la collecte, la saisie des textes et leur relecture, une secrétaire à mi-temps a été recrutée à la rentrée dernière.

Un numéro spécial du *Bulletin* est prévu pour la fin de l'année, à l'occasion du cinquantième anniversaire des BDP.

En relation avec la question du droit de prêt, notons aussi que la synthèse de l'enquête diligentée par l'Observatoire de l'économie du livre sur les comportements d'achat et d'emprunt des Français

de plus de 15 ans, a pu être publiée dans le n° 166 du *Bulletin*.

*La Note d'information.* Elle est parue tous les trimestres. Produite par le secrétariat national, elle a essentiellement servi de support d'information ponctuelle sur la vie de l'association et de la profession.

*Annuaire interassociation.* Une nouvelle édition s'imposait. Réalisé avec les fichiers de l'ABF, de l'ACB, de l'ADBDP et de l'ADBU, cet annuaire est un outil d'information et de connaissance mutuelle indispensable. Il devrait permettre de nouer des contacts et de réaliser de nouveaux projets en commun.

*Répertoire des bibliothèques spécialisées françaises.* Édité par l'ABF avec le concours de la DLL et diffusé par la Documentation française, cet ouvrage de plus de 500 pages est le résultat d'une enquête menée par la section BS, avant la fusion des sections. Établi par Maud Espérou et préfacé par Roger Chartier, ce premier Répertoire des bibliothèques spécialisées françaises révèle la richesse

considérable de fonds patrimoniaux qui sont enfin recensés et localisés.

*Le Métier de bibliothécaire.* Une nouvelle édition-réécriture du *Métier de bibliothécaire* est actuellement en chantier. Françoise Hecquard est chargée de coordonner cette nouvelle édition. Il s'agira d'une refonte importante dont la parution est prévue pour l'automne.

Signalons enfin la publication des actes de la réunion nationale des bibliothèques d'art qui s'est tenue en novembre 1993 à Besançon. Ces actes, intitulés *Novembre des arts à Besançon*, sont diffusés par l'ABF.

Nous ne saurions conclure ce rapport d'activité sans remercier l'ancien Bureau et plus particulièrement, Françoise Danset et Alain Pansu pour leur aide précieuse qui nous a permis d'affronter nos nouvelles responsabilités.

Ces remerciements s'adressent aussi à notre secrétariat permanent qui par sa compétence et sa disponibilité, nous a aussi beaucoup aidés.